

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

La Roche sur Yon, le 19 MARS 2010

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER DE LA VENDEE

Direction

affaire suivie par :

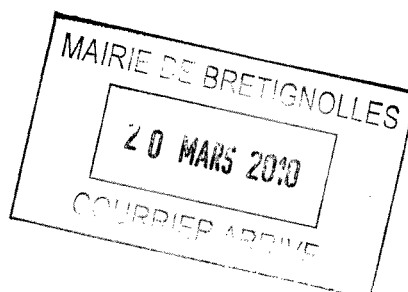
Pierre RATHOUIS

Tél. : 02.51.44.33.00

Fax : 02.51.44.33.88

pierre.rathouis@equipement-agriculture.gouv.fr

R. RATHOUIS



Monsieur le Maire,

Par lettre du 12 mars 2010, vous m'avez exposé vos arguments en faveur du maintien du projet de port.

Vous évoquez en particulier la notion d'exemplarité du projet et toutes les garanties que celui-ci présenterait en terme d'absence d'exposition aux risques.

Le drame qui vient de frapper terriblement le département de la Vendée invite à mon sens à la plus grande prudence. Comme l'a rappelé Monsieur le Président de la République lors du discours qu'il a prononcé en Vendée le 16 mars : « *Après le 28 février 2010, rien ne peut plus être comme avant en matière de prévention des catastrophes naturelles* ». La prévention des risques et la maîtrise de l'urbanisation en zone littorale constituent des enjeux essentiels pour le département et sont au centre de mes préoccupations. Ces sujets méritent réflexion et approfondissement en ce qui concerne votre projet.

C'est pourquoi je ne peux que vous confirmer ma décision de mettre un terme à l'intervention de la Direction départementale des Territoires et de la Mer dans ce dossier. Vous n'ignorez pas que l'intervention de l'Etat, en tant que conseil à vos côtés sur un dossier aussi sensible, peut constituer, en outre, un argument supplémentaire de fragilité de ce dossier déjà très contesté.

Dans l'attente de notre rencontre du 10 mai, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet,

Jean-Jacques BROT

Monsieur Christophe CHABOT
Maire de Brétignolles-sur-Mer
Avenue de Verdun
85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER